Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre et compte-tenu de la difficulté d'exploitation de certaines parcelles par des affouagistes non équipés, le conseil municipal propose de mettre à disposition en "bord de route" c'est à dire le long de la sommière du bois de Vaivre des bois en longueur de 2m voire de 1m.

Ce bois sera exploité en 2024, donc ne concerne pas les affouages de 2023, il sera réservé aux habitants de Boyer disposant d'un moyen de chauffage au bois et limité à 30 stères (1m x 1m x 1m) à un prix unitaire de 40€ environ.



Pour pouvoir faire cette expérimentation nous aurions besoin de connaître la quantité qui vous intéresserait sans engagement définitif avec le coupon réponse suivant:

Nom: Prénom:

Adresse:

Mail: Téléphone:

Nombre de stères souhaités :

Date: Signature:

à retourner avant fin juin dans la boite à lettre de la mairie ou par mél.